



Bâtiment de la montagne
39, chemin des Épinettes
Lac-Beauport (Québec) G3B 2P7
Téléphone : (418) 634-5542
Télécopieur : (418)841-0947
Courriel : montagnac.delamontagne@cssps.gouv.qc.ca
Site Internet : www.montagnac.csdps.qc.ca

Bâtiment du lac
570, chemin du Tour-du-Lac
Lac-Beauport (Québec) G3B 0W1
Téléphone : (418) 634-5542
Télécopieur : (418) 849-1148
Courriel : montagnac.dulac@cssps.gouv.qc.ca
Site Internet : www.montagnac.csdps.qc.ca

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 15 avril 2024 à 19 h Local 179

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Boulangier, Audrey	Représentants des parents
Desrochers, Annie	Représentante du personnel de soutien et secrétaire
Faille, Guylaine	Représentante du service de garde
Gagnon, Sophie	Représentante des parents
Gilbert-Tremblay, Sabrina	Représentante du personnel enseignant
Lainesse, Maude	Représentant des parents, substitut au comité de parents
LeHuu, Jean-Philippe	Représentant de la communauté
Lepage, Claudia	Représentante du personnel enseignant
Mailloux, Véronique	Représentante des parents
Perron, Marc-André	Représentant du personnel enseignant
Rancourt, Carl	Représentant des parents, représentant au comité de parents
Rioux, Karine	Représentante du personnel enseignant
Rouxel, Mélinda	Représentant des parents

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT:

Savard, Yves	Directeur
--------------	-----------

ÉTAIENT ABSENTS:

Lalancette, Valérie	Directrice adjointe
Côté, Isabelle	Représentant de la communauté

Bloc ouverture

1. Ouverture et vérification du quorum

M. Rancourt informe les membres qu'il devra s'absenter à la prochaine rencontre. Il vérifie que nous avons quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour (2 min.)

Après avoir ajouté dans le point varia « traiteur », « OPP » et « la transition de la direction », il est proposé par, M. Marc-André Perron et résolu, d'adopter l'ordre du jour. Il est secondé par Mme Audrey Boulangier.

Bloc ouverture

1. Ouverture et vérification du quorum

2. Adoption de l'ordre du jour (2 min.)

Bloc décision

3. Période de questions accordée au public (15 min.)

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre tenue le 13 février 2024 (2 min.)

5. Suivi au procès-verbal de la rencontre tenue le 13 février 2024 (10 min.)

6. Changement à l'horaire - Activité de fin d'année (10 min.)

7. Activités éducatives - Mise à jour tableau (10 min.)

8. Frais pour journée pédagogique SDG force majeur 17 et 31 mai (10 min.)

Bloc informations

9. Portrait de l'école : élèves à risque (15 min.)

10. Suivi budget 2023-2024 (10 min.)

11. Deuil jeunesse - Proposition d'activité (5 min.)

12. Date d'accueil des maternelles 2024-2025 (5 min.)

13. Aménagement de la cour d'école bâtiment de la Montagne (5 min)

14. Projet trottoirs - Prochaines étapes (10 min)

15. Temps d'écran en classe (5 min)

Bloc communication

16. Communication de la présidence (10 min.)

17. Communication du représentant au comité de parents (10 min.)

18. Communication de la responsable du Service de garde (10 min.)

19. Communication du représentant de la communauté (10 min.)

048-CE-23-24-25



Bâtiment de la montagne
 39, chemin des Épinettes
 Lac-Beauport (Québec) G3B 2P7
 Téléphone : (418) 634-5542
 Télécopieur : (418)841-0947
 Courriel : montagnac.delamontagne@cssps.gouv.qc.ca
 Site Internet : www.montagnac.cssps.qc.ca

Bâtiment du lac
 570, chemin du Tour-du-Lac
 Lac-Beauport (Québec) G3B 0W1
 Téléphone : (418) 634-5542
 Télécopieur : (418) 849-1148
 Courriel : montagnac.dulac@cssps.gouv.qc.ca
 Site Internet : www.montagnac.cssps.qc.ca

- 20. Communication de la direction (10 min.)
- 21. Varia (5 min.)
- 22. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

	Bloc décisions
	3. Périodes de questions accordées au public (15 min)
	Aucun public
	4. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 février 2024 (2 min)
048-CE-23-24-26	<p>À la suite de la lecture du procès-verbal, il est proposé par Mme Sabrina Gilbert-Tremblay, et résolu, d'adopter le procès-verbal du 13 février dernier. Elle est secondée par Mme Maude Lainesse.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
	5. Suivi au procès-verbal de la séance du 13 février 2024 (10 min)
	<p>Point 7 Les grilles-matières ont été déposées et tout est conforme.</p> <p>Le suivi du point 11 est à l'ordre du jour.</p> <p>Point 12 Plan de rattrapage 24 membres du personnel ont levé la main pour aider les 128 élèves qui ont bénéficié du tutorat. 3 mesures ont été mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter l'aide en classe - Soutien aux enseignants (2 enseignants en classe, co-enseignement) - Plan de rattrapage (tutorat) pour les élèves ciblés. <p>Selon les enseignants, l'aide en classe, en raison de sa fréquence, a été grandement appréciée. Le moyen le plus efficace a sans contredit été le co-enseignement qui a permis de travailler en sous-groupes de besoins avec les élèves. Le plan de rattrapage se poursuit au moins jusqu'au 17 mai. Le tutorat sur demande est toujours possible.</p> <p>De façon générale, les enseignants ont vraiment aimé le co-enseignement afin de prioriser/maximiser l'enseignement sur temps de classe. Lors du tutorat, les élèves étaient fatigués et moins attentifs donc, il était plus difficile de travailler. La présence des aides en classe qui a permis le travail en sous-groupes de besoin fut le choix qui a eu le plus d'impact.</p> <p>Un bilan complet sera fait à la fin de l'année.</p> <p>L'équipe du service de garde et les professionnels ont également contribué au plan de rattrapage.</p> <p>Les membres parents du conseil d'établissement félicitent les membres du personnel pour leur implication dans le plan de rattrapage. Bravo, un beau coup de cœur.</p> <p>Suivi pour le point 8 activités éducatives concernant les frais de la Trail : Les frais de la Trail (5\$) ont été approuvés au conseil d'établissement du 17 octobre 2022. Ils ont été ajoutés sur la facture scolaire incluant la fête de Noël (4\$) et celle de fin d'année (4\$). Un montant total de 13\$ a été facturé aux parents. Cette année, le prix du Trail a doublé en raison des frais de SportStat et de la Trail. Ceci permet d'offrir aux élèves une course sécuritaire incluant le service de premiers soins sur place.</p> <p>Point 20 : Deuil jeunesse et trottibus sont à l'ordre du jour</p>

	6. Changement à l'horaire – Activités de fin d'année (2min)
048-CE-23-24-27	<p>M. Savard présente l'activité de fin d'année pour les 20 et 21 juin.</p> <p>L'horaire prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • P1-P2 + la fête foraine • Un diner normal, soit au service de garde ou à la maison • P3 à P5 retour en classe + activité de groupe (Bingo) • Pique-nique avec les familles entre 17 h 30 à 19 h. • Jeux gonflables sont prévus. <p>Le 21 juin serait une journée compensatoire pour les membres du personnel. Le service de garde sera offert. La journée d'activité du 20 juin sera sans frais pour les élèves mais, les repas (diner et souper pique-nique) sont fournis par les parents.</p> <p>Le préscolaire termine plus tôt, l'horaire est à venir.</p> <p>En cas de pluie, le pique-nique n'aura pas lieu et sera remplacé par un repas en classe avec les enseignants mais sans les parents en raison de la capacité limitée des bâtiments</p> <p>Il est proposé par Mme Sophie Gagnon, parent, et résolu, d'approuver le changement à l'horaire pour les activités de fin d'année. Elle est secondée par Mme Audrey Boulanger.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
	7. Activités éducatives – Mise à jour tableau (10 min)
048-CE-23-24-28	<p>M. Savard présente le tableau de la mise à jour des activités éducatives.</p> <p>Il est proposé par Mme Véronique Mailloux, parent, et résolu, d'approuver la mise à jour des activités éducatives incluant les activités approuvées par courriel. Elle est secondée par Mme Karine Rioux.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
	8. Frais pour journée pédagogique SDG force majeur 17 et 31 mai (5 min)
048-CE-23-24-29	<p>Étant donné qu'il y a eu seulement une journée de tempête utilisée cette année, il y a 2 journées pédagogiques de plus, soit le 17 et 31 mai.</p> <p>Le 17 mai, le service de garde aimerait faire une sortie au Méga Parc des Galeries de la capitale pour 33\$.</p> <p>Pour le 31 mai, l'activité est à l'école et les frais sont de 2\$.</p> <p>Total de 35\$ pour les deux journées.</p> <p>Il est proposé par Mme Sophie Gagnon, parent, et résolu d'approuver les frais pour les journées pédagogiques de force majeure au service de garde les 17 et 31 mai. Elle est secondée par Mme Karine Rioux.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
	Bloc formation
	9. Portrait de l'école : élèves à risque (15 min)

	<p>M. Savard présente le portrait de l'école des élèves à risque, à la suite de la demande de Mme Rouxel.</p> <p>Il présente également les statistiques par niveau scolaire et ceux des élèves ayant un plan d'intervention selon le bâtiment et selon le sexe.</p> <p>Il constate que les efforts doivent être mis au premier cycle afin de s'assurer que les élèves apprennent à lire, car les apprentissages du 2e cycle sont basés sur la compréhension de texte et la lecture. C'est pour cette raison qu'il pourrait être judicieux de prioriser les services (heures TES, l'aide en classe) au premier cycle.</p>
	<p>10. Suivi budget 2023-2024 (10 min)</p> <p>M. Savard mentionne qu'aucune école n'aura de surplus budgétaire à partir de l'an prochain. Le ministère demande de faire un budget équilibré. Présentement, le budget de l'école Montagnac va bien, on va encore terminer l'année en surplus. Cependant, les investissements sont en déficit.</p> <p>Les dons reçus de différents partenaires, par exemple Desjardins, ne sont pas touchés par cette politique, donc les dons resteront dans le budget de l'école.</p> <p>Les projets d'envergure seront décidés par le CSS selon le besoin et les demandes.</p>
	<p>11. Deuil jeunesse – Proposition d'activité (5 min)</p> <p>Mme Mason, représentante de Deuil jeunesse, a choisi notre école Montagnac, bâtiment de la montagne, pour mener un projet pilote en collaboration avec le ministère. Une rencontre avec les enseignants est prévue en mai en présentielle et une en Teams pour les parents. Le projet sera présenté ensuite aux élèves en septembre ou en octobre 2024 afin de donner le temps aux membres du personnel d'être bien préparés.</p> <p>Toutes ces rencontres ont pour but de démystifier le deuil auprès des jeunes, de présenter le type d'ateliers utilisés et l'offre des moyens pour supporter et favoriser une saine expression.</p> <p>1^{re} rencontre avec les enseignants 2^e rencontre appel à tous les parents intéressés du bâtiment de la montagne 3^e rencontre avec les élèves</p>
	<p>12. Date d'accueil des maternelles 2024-2025 (5 min)</p> <p>L'accueil des maternelles pour le bâtiment de la Montagne sera le 31 mai et celle du bâtiment du lac sera le 7 juin en avant-midi. Tous les deux auront lieu lors d'une journée pédagogique.</p> <p>Les inscriptions maternelles 4 ans sont du 16 au 30 avril. Mme Isabelle Langdeau sera disponible pendant une heure la semaine prochaine pour répondre aux questions des parents.</p>
	<p>13. Aménagement de la cour d'école bâtiment de la Montagne (5 min)</p> <p>Une rencontre a eu lieu avec Agiro. L'aménagement paysagé ainsi que l'installation des paniers de basket seront faits avant le 30 juin. Les lignes au sol ont déjà été tracées.</p> <p>Les membres aimeraient savoir où exactement les paniers seront installés. Suivi à faire. M. Savard dit que les plans n'ont pas changé.</p>
	<p>14. Projet trottibus – Prochaines étapes (10 min)</p> <p>Quatre personnes ont levé la main pour faire partie du comité trottibus. Les membres vont déterminer une date de rencontre. 109 élèves ont répondu positivement pour</p>

	participer au trottibus. Le comité doit se rencontrer avant que le projet débute officiellement.
	15. Temps d'écran en classe (5 min)
	<p>Mme Gagnon ainsi que d'autres parents ont remarqué qu'il y a encore des périodes vidéo YouTube qui ne sont pas éducatives lors de la collation.</p> <p>Un rappel à tous sera fait pour diminuer le temps d'écran en classe dans le Montagn'Hebdo.</p> <p>Les parents aimeraient que le temps libre soit sans écran afin de permettre aux élèves d'apprendre à entretenir des conversations entre amis.</p> <p>M. Savard invite les parents à communiquer directement avec l'école afin d'intervenir auprès des enseignants. Le message sera fait auprès des membres du personnel.</p>
	16. Coup de cœur (5 min)
	<p>Les coups de cœur de l'école sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pièces de théâtre à M. Marc-André Perron, enseignant de 4^e et 5^e année, ainsi que tous les élèves pour la qualité de leur jeu sur scène. - Projet de musique technologique avec Mme Camille Caron, enseignante de musique, et Mme Marie-Ève Simard, techno lead et enseignante de 3^e année. - Projet OSEntreprendre les « ornements perlés de mots soyeux » de Mme Marie-Claude Voyer, enseignante à la maternelle. Elle a mérité une bourse de 3 000\$ de la Fondation des Premières Seigneuries. - Coup de cœur pour l'enseignante de musique Mme Camille Caron. Les parents entendent que de belles choses la concernant à la maison. - La serre hydroponique de Mme Catherine Bédard, enseignante 2^e année. - Mme Karine part ses poussins dans la classe en 3^e année. - Coup de cœur au parent qui a offert de contribuer à payer le voyage des finissants à ceux qui ne peuvent pas.
	Bloc communication
	17. Communication de la présidence (10 min.)
	M. Rancourt mentionne qu'il sera absent à la prochaine rencontre donc il remercie tous les membres pour leur niveau de participation à sa première expérience à la présidence. Il espère revoir les membres l'an prochain avec une nouvelle direction.
	18. Communication du représentant au comité de parents (10 min.)
	<p>M. Rancourt mentionne que les discussions au comité de parents ont beaucoup été concernant les nouvelles écoles (méthode utilisée pour choisir les élèves pour la nouvelle école, pourquoi un et pas l'autre, etc.).</p> <p>Au sein du CSS, il y a beaucoup de nouveaux arrivants et il aimerait solliciter les parents de Montagnac au printemps pour collecter les vêtements d'hiver, en juin, afin de les redistribuer à l'automne. Un projet qui pourrait faire briller notre école. M. Marc-André Perron suggère de venir parler du projet au parlement écolier. Ça pourrait être un bel apprentissage pour les élèves. L'information sera divulguée via le parlement écolier pour ensuite le transmettre aux parents via l'Info-Parents.</p>
	19. Communication de la responsable du service de garde (10 min.)
	Mme Faille mentionne que le service de garde est à planifier les effectifs pour l'an prochain avec la nouvelle convention, un gros dossier. Le programme des activités sera présenté au prochain CÉ.



Bâtiment de la montagne
 39, chemin des Épinettes
 Lac-Beauport (Québec) G3B 2P7
 Téléphone : (418) 634-5542
 Télécopieur : (418)841-0947
 Courriel : montagnac.delamontagne@cssps.gouv.qc.ca
 Site Internet : www.montagnac.csdps.qc.ca

Bâtiment du lac
 570, chemin du Tour-du-Lac
 Lac-Beauport (Québec) G3B 0W1
 Téléphone : (418) 634-5542
 Télécopieur : (418) 849-1148
 Courriel : montagnac.dulac@cssps.gouv.qc.ca
 Site Internet : www.montagnac.csdps.qc.ca

	<p>La création du coin lecture de la montagne se fera plus en septembre. Cette année encore, le service de garde aimerait organiser le pique-nique avec les grands-parents, plus d'information est à venir.</p>
	<p>20. Communication du représentant de la communauté (10 min.)</p> <p>M. Lehuu mentionne que les inscriptions du camp de jour avaient lieu ce matin. Ils ont reçu une subvention de 20 000\$ de Desjardins afin de bonifier l'offre de camp de jour de la municipalité. Il est mentionné par les parents du CÉ que les parents de l'école aiment les thèmes et les activités pour le camp d'été.</p> <p>Le Saiso a trouvé un nouvel emplacement : le site du ski de fond à Charlesbourg. Ils ont le projet d'ouvrir le 4^e centre de plein air à Québec. Plusieurs écoles et différents organismes seront impliqués. Il n'y aura aucune classe nature à l'automne ou cet hiver. Ils ont un projet de collaboration avec les écoles secondaire afin de former les jeunes à subvenir à leur besoin dans le bois.</p> <p>Mme Côté, étant absente, a laissé un courriel : La municipalité attend un suivi à savoir s'il y aura un projet de bacs de jardinage au Parc de la rencontre. Cette semaine aura lieu la rencontre entre la direction et le comité d'aménagement des zones scolaires. La rando nette, une activité volontaire de nettoyer autour de chez soi et la possibilité de gagner un prix. L'an dernier la classe de monsieur Marc-André avait gagné. Une activité de sensibilisation face à un environnement propre et la gestion des déchets.</p>
	<p>21. Communication de la direction (10 min.)</p> <p>M. Savard répond au point ajouté au varia. Le plan d'effectif-cadre sera annoncé au plus tard en juin. Il sera présent jusqu'à la fin du mois de juin pour assurer la passation des dossiers. La présentation aux membres du personnel devrait être à la mi-juin.</p>
	<p>22. Varia</p> <p>Traiteur :</p> <p>En connaissant le manque de personnel au service de garde, il est suggéré d'avoir un projet pilote avec un traiteur offrant des lunchs froids seulement. Les recherches sont entreprises par Mme Gagnon. « La cantine pour tous » est un organisme qui aide les écoles à trouver un traiteur. Elle suggère de créer un comité incluant une personne du service de garde afin d'élaborer un plan de fonctionnement.</p> <p>M. Marc-André mentionne qu'avec son expérience au CÉ, le traiteur est un sujet qui a été discuté, essayé et qui n'a pas été un succès à long terme.</p> <p>Mme Faille mentionne que le traiteur doit être approuvé par le CSS. Avec le dernier traiteur, celui-ci envoyait un sondage aux parents une semaine à l'avance afin de recueillir les besoins. Après une année de service, la demande ne justifiait pas le service.</p> <p>Mme Rouxel suggère de sonder les parents avant de faire trop de démarche. Il serait intéressant de vérifier auprès des écoles qui utilisent ce service quel est leur fonctionnement. Le côté écoresponsable n'est pas à négliger. M. Savard suggère de vérifier avec le CSS.</p> <p>Opp :</p>



Bâtiment de la montagne
 39, chemin des Épinettes
 Lac-Beauport (Québec) G3B 2P7
 Téléphone : (418) 634-5542
 Télécopieur : (418) 841-0947
 Courriel : montagnac.delamontagne@cssps.gouv.qc.ca
 Site Internet : www.montagnac.csdps.qc.ca

Bâtiment du lac
 570, chemin du Tour-du-Lac
 Lac-Beauport (Québec) G3B 0W1
 Téléphone : (418) 634-5542
 Télécopieur : (418) 849-1148
 Courriel : montagnac.dulac@cssps.gouv.qc.ca
 Site Internet : www.montagnac.csdps.qc.ca

	<p>Mme Audrey Boulanger aimerait amener l'idée d'avoir un organisme participation de parents (OPP) à l'école Montagnac. L'OPP a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant. Certains sujets peuvent être gérés par l'OPP en parallèle avec l'école.</p> <p>Transition de la direction pour l'an prochain : Ce point a été répondu lors de la communication à la direction.</p>	
	23. Levée de l'assemblée	
048-CE-23-24-30	<p>Tous les sujets de l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Gagnon, elle est secondée par Mme Rioux, et résolue :</p> <p>Que la séance soit levée. Il est 21 h.</p> <p style="text-align: right;">Adoptée à l'unanimité</p>	
	Annie Desrochers, secrétaire de la rencontre	
	Yves Savard	Carl Rancourt
	Directeur	Président du conseil d'établissement